



harcèlement Allemagne

Par **Un bourguignon**, le **19/06/2023 à 16:37**

Bonjour,rnrn rnrnJe viens de recevoir une lettre d'un tribunal allemand de la ville ou j'ai été accusé de harcèlement. J'avais été entendu par la police criminelle et avais recoonu les faits. J'y avais deja payé 200€ de frais de dossier. Et le policier m'avais dis que l'affaire resterais en Allemagne, que la justice francaise n'en saurais rienrnrnEt la je viens de recevoir une lettre du tribunal me disant que je dois payer une amende de 200 € (encore) et peut etre débventuel autre frais de dossier si je conteste pas le jugement dans les deux semaines (choses que je ne ferais pas).rnrnMa question est, est-ce normal? et si oui comment je vais devoir payer l'amende, en sachant qu'ils disent que si je ne payent pas cela équivaut a 20 jours d'emprisonnement (10€/jour).